

26  
27

# CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

PAYS APT LUBERON



LIVRET D'ACCUEIL DE L'ÉLÈVE MUSICIEN



---

Voici le livret d'accueil de l'élève du Conservatoire de musique Pays d'Apt Luberon CONÇU ET PENSÉ POUR VOUS – ANCIENS OU FUTURS ÉLÈVES ET PARENTS.

Pratique, simple d'utilisation, avec des rubriques regroupées par âge, cet outil de communication guidera et facilitera votre choix au sein des différentes activités musicales ou disciplines proposées par notre établissement.

En fin de document, vous trouverez les renseignements utiles et la foire aux questions présentant les réponses à vos interrogations courantes.

Toute l'équipe du Conservatoire vous attend pour cette rentrée 2026/2027 !

---

## > Le conservatoire à rayonnement intercommunal

C'est... en quelques chiffres :

- Une labellisation depuis 2012 par le Ministère de la Culture
- 30 enseignants diplômés, administratifs et techniciens
- Plus de 400 élèves de l'éveil aux seniors
- Plus de 30 disciplines ou instruments enseignés
- 60 actions d'enseignement, d'éducation et de diffusion proposées chaque année : ateliers, stages, concerts ou auditions dans et hors les murs
- Des partenariats pédagogiques, artistiques et culturels avec des acteurs culturels du territoire intercommunal, du département et de la région
- 50 h d'interventions musicales en milieu scolaire par semaine, soit plus de 1400 élèves touchés par des interventions musicales
- 2 Orchestres à l'Ecole et 1 orchestre DÉMOS (Philharmonie de Paris)
- Des classes artistiques avec le collège de la Cité scolaire d'Apt
- Des interventions en crèches, auprès d'élèves d'instituts spécialisés et d'EHPAD
- 1000 m<sup>2</sup> de locaux adaptés pour les pratiques ecclésiastiques de la musique
- 1 salle de diffusion acoustique de 90 places – la Chapelle Baroque
- 1 annexe du Conservatoire, la salle de spectacle de la Fondation Blachère (Bonnieux - 138 places)
- Du matériel et instruments sans cesse améliorés ou renouvelés
- 1 espace dédié aux nouvelles pratiques et à l'enregistrement de la musique : L'espace Mommessin-Berger (60 m<sup>2</sup>)
- 1 parthèque en cours de constitution
- 1 tarification sociale aux quotients familiaux pour une démocratisation de la culture
- 1 lieu à l'écoute avec des valeurs éthiques dans le respect des droits culturels

04

# Bienvenue

## au Conservatoire de musique Pays d'Apt Luberon

### On y fait quoi ?

- De la musique du moyen-âge à nos jours, des musiques actuelles amplifiées et des musiques traditionnelles de la Méditerranée et des Balkans.
- Du chant musiques actuelles et de traditions orales, de la chanson.

### Dans le but de :

- > Apprendre un instrument avec un ou plusieurs cours par semaine selon le parcours choisi
- > Pratiquer la musique en collectif (groupe ou atelier)
- > Participer à des projets collectifs
- > Découvrir des œuvres et des artistes
- > Prendre du plaisir à jouer de la musique, seul et en groupe, en allant vers une autonomie de la pratique
- > Se produire sur scène

05

## > A chaque âge sa pratique

De la Petite section de maternelle au CP JE DÉCOUVRE LA MUSIQUE	— 07
Je suis en <b>PRIMAIRE</b> , à partir du <b>CE1</b> JE VEUX APPRENDRE UN INSTRUMENT	— 08
J'entre au <b>COLLÈGE</b> , à partir de la <b>6<sup>e</sup></b> JE VEUX APPRENDRE UN INSTRUMENT ou CHANTER ou POURSUIVRE UN APPRENTISSAGE	— 09
J'entre au <b>LYCÉE</b> JE VEUX APPRENDRE UN INSTRUMENT ou CHANTER ou POURSUIVRE UN APPRENTISSAGE	— 10
Je suis <b>ADULTE</b> - JE VEUX APPRENDRE UN INSTRUMENT ou CHANTER -ou JOUER EN GROUPE ou POURSUIVRE UN APPRENTISSAGE	— 11
J'ai obtenu mon diplôme de fin de <b>1<sup>er</sup> cycle</b> JE VEUX APPRENDRE UN INSTRUMENT ou CHANTER ou POURSUIVRE UN APPRENTISSAGE	— 13
J'ai des <b>BESOINS SPÉCIFIQUES</b>	— 14
J'ACCOMPAGNE mon enfant dans son parcours d'apprentissage	— 15
Votre Conservatoire <b>NUMÉRIQUE</b>	— 16
Les <b>INSTRUMENTS</b> enseignés au Conservatoire (Nouveau ! Le hautbois et le chant lyrique)	— 17
Les <b>DISCIPLINES COLLECTIVES ET ATELIERS</b> proposés au conservatoire (Nouveau ! ensemble piano)	— 18
<b>LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES</b>	— 20
<b>LA FOIRE AUX QUESTIONS</b>	— 22

06

## > De la Petite section de maternelle au CP JE DÉCOUVRE LA MUSIQUE



### ● Je suis à l'école maternelle

- En petite et moyenne section : EVEIL 1

Atelier d'éveil en mouvement - 45 minutes

Moment joyeux dans un environnement associant mouvement et musicalité.

Chanter, danser et rimer pour inventer ; aborder un répertoire de comptines, jeux de doigts et chansons dans tous les styles ; découvrir le rythme et les percussions !

- En grande section : EVEIL 2

Atelier d'éveil en mouvement - 45 minutes

Une approche de la musique stimulant l'écoute, l'imaginaire, l'interaction et le plaisir du jeu musical.

### ● Je suis en CP

Atelier d'initiation à la musique et parcours découverte des instruments – 1h15

Visiter les classes du Conservatoire et découvrir par une approche directe, l'ensemble des instruments enseignés pour permettre aux enfants de faire un choix d'instruments par la suite.

07



## Je suis en PRIMAIRE, à partir du CE1 JE VEUX APPRENDRE UN INSTRUMENT

### > J'intègre un parcours d'études diplômant

#### ● Quand débiter l'apprentissage d'un instrument au Conservatoire ?

Il commence à l'entrée en CE1 et peut être individuel ou proposé en pédagogie de groupe de 2 ou 3 élèves, sur un temps donné.

Je peux débiter l'apprentissage d'un des nombreux instruments de musique enseignés au Conservatoire.

L'apprentissage est de 30 minutes par élève.

#### ● Bien choisir parmi 28 instruments (voir page 17).

Choisir son instrument n'est pas toujours facile : certains sont très connus, d'autres moins. L'enfant doit choisir lui-même son instrument. C'est très important pour lui et pour sa motivation à apprendre. Les enseignants du Conservatoire peuvent vous conseiller et aider votre enfant à choisir l'instrument qui lui conviendra le mieux.

*Pour progresser, il est important pour l'élève de s'exercer régulièrement entre chaque cours, et d'avoir un instrument à la maison (achat ou location).*

#### ● La formation musicale (FM) partie intégrante de l'apprentissage de l'instrument

Pour tous les élèves, les cours se font en groupe et sont adaptés à l'âge des élèves.

La chorale est associée à la FM pour les 2 premières années.

#### ● La pratique collective partie intégrante du parcours d'études diplômant (voir page 18).

Quand mon niveau me le permet, je participe à une pratique collective adaptée à mon niveau ou à mon âge.



## J'entre au COLLÈGE, à partir de la 6<sup>e</sup> JE VEUX APPRENDRE UN INSTRUMENT OU CHANTER OU POURSUIVRE UN APPRENTISSAGE

#### ● Je suis débutant et je veux apprendre un instrument ou chanter : J'intègre ou je poursuis un parcours d'études diplômant

> Je peux débiter l'apprentissage d'un des nombreux instruments de musique enseignés au Conservatoire, parmi les 28 instruments proposés (voir page 17).

L'apprentissage est de 30 minutes par élève.

*Pour progresser, il est important que je m'exerce régulièrement entre chaque cours.*

> La formation musicale pour tous les élèves débutants. Les cours se font en groupe et sont adaptés au niveau de l'élève.

> La pratique collective (voir page 18) : quand mon niveau me le permet, je participe à une pratique collective adaptée à mon niveau ou à mon âge.

#### ● Je choisis " l'option musique au collège "

Grâce aux classes artistiques en partenariat avec la Cité scolaire d'Apt de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, j'intègre un parcours diplômant SPÉCIFIQUE. Une grande partie de mes cours au Conservatoire a lieu sur le temps scolaire.

Pour intégrer ce dispositif, je peux être débutant, ou déjà inscrit au Conservatoire ou avoir déjà suivi des cours de musique dans un autre établissement ou association, ou être ancien élève d'un orchestre à l'école du territoire. (B 612, Koutoufla)

Je veux en savoir plus sur les conditions de pré-inscriptions, je scanne le QR Code en page 20.

## J'entre au LYCÉE

### ➤ JE VEUX APPRENDRE UN INSTRUMENT OU CHANTER OU POURSUIVRE UN APPRENTISSAGE

#### ● Je peux intégrer un parcours d'études diplômant :

> Je peux débiter l'apprentissage d'un des nombreux instruments de musique enseignés au Conservatoire, parmi les 28 instruments proposés par le Conservatoire (voir page 17).

> L'apprentissage est de 30 minutes par élève.

*Pour progresser, il est important que je m'exerce régulièrement entre chaque cours.*

> La formation musicale pour tous les élèves débutants. Les cours se font en groupe et sont adaptés au niveau de l'élève. La pratique collective (voir page 18) : quand mon niveau me le permet.

#### ● Je suis débutant ou je veux poursuivre un apprentissage :

##### **Je peux intégrer un Parcours «programme» (non diplômant).**

(selon les places disponibles pour tous les instruments enseignés au Conservatoire.)

J'ai le choix, en fonction de mon niveau, entre :

> Pour les débutants, le parcours culture et langages : formation musicale (1h) + instrument (30 minutes)

> Le parcours technique : instrument (30 minutes) + pratique collective

> Le parcours approfondissement : instrument (1h) pour les plus avancés + pratique collective

Ces parcours sont limités entre 1 à 3 ans et soumis à contrat pédagogique.

#### ● Je veux jouer ou chanter avec les autres

Je peux pratiquer la musique en tant que **musicien amateur**, je peux intégrer un PARCOURS LIBRE :

> Atelier Djembé – 1h30

> Parcours d'ensemble : pratique collective (orchestre, groupes de musique de chambre, groupes de musiques actuelles, toutes autres pratiques collectives) - voir page 18 -

> Musiques traditionnelles :

- Atelier Musique de la Méditerranée - vocal et/ou instrumental  
½ journée ou un dimanche par mois

> Atelier vocal intergénérationnel

Polyphonies et monodies bulgares & grecques

Durée : 2h – rythme hebdomadaire

### ➤ JE SUIS ADULTE - JE VEUX APPRENDRE UN INSTRUMENT - CHANTER OU JOUER EN GROUPE OU POURSUIVRE UN APPRENTISSAGE

> Pour le choix d'un même instrument et en fonction des places disponibles, les enfants sont prioritaires par rapport aux adultes.

#### ● Je suis débutant, je peux intégrer un parcours d'études diplômant

> Je peux débiter l'apprentissage d'un des nombreux instruments de musique enseignés au Conservatoire, parmi les 28 instruments proposés par le Conservatoire (voir page 17).

> L'apprentissage est de 30 minutes par élève.

*Pour progresser, il est important que je m'exerce régulièrement entre chaque cours.*

> La formation musicale pour tous les élèves débutants. Les cours se font en groupe et sont adaptés au niveau de l'élève.

> La pratique collective (voir page 18) : quand mon niveau me le permet.

#### ● J'ai obtenu un cycle 1 complet (formation musicale + instrument)

Je peux poursuivre vers un parcours d'études diplômant en cycle 2, avec 45 minutes d'instrument, 1h de formation musicale + une pratique collective. Je peux rajouter la pratique d'un second instrument - 30 minutes, en fonction des places disponibles.

#### ● Je suis débutant ou je veux poursuivre un apprentissage non diplômant : je peux intégrer un Parcours programme

(selon les places disponibles pour tous les instruments enseignés au Conservatoire.)

J'ai le choix en fonction de mon niveau, entre :

> Pour les débutants, le parcours culture et langages : 1h de formation musicale + Instrument (30 mn)

> Le parcours technique : instrument (30 mn) + pratique collective

> Pour les élèves ayant validé une fin de cycle 2 ou niveau équivalent, le parcours approfondissement : instrument (1h) pour les plus avancés + pratique collective

Ces parcours sont limités entre 1 à 3 ans et soumis à contrat pédagogique.

**JE SUIS ADULTE - JE VEUX APPRENDRE UN INSTRUMENT**  
- CHANTER OU JOUER EN GROUPE OU POURSUIVRE UN  
APPRENTISSAGE

● **Je veux jouer ou chanter avec les autres**

Je peux pratiquer la musique en tant que **musicien amateur**, je peux intégrer un PARCOURS LIBRE

> Atelier Djembé – 1h30

> Parcours d'ensemble : pratique collective (orchestre, groupes de musique de chambre, groupes de musiques actuelles, toutes autres pratiques collectives) - voir page 18 -

> Musiques traditionnelles :

- Atelier Musique de la Méditerranée - vocal et/ou instrumental

½ journée ou un dimanche par mois

- Atelier vocal intergénérationnel Polyphonies et monodies bulgares & grecques - Durée : 2 heures – rythme hebdomadaire

● **Je suis déjà artiste professionnel**

Dans la cadre de votre activité professionnelle artistique, vous avez besoin de développer de nouvelles compétences au travers de la pratique de la musique ou de l'apprentissage d'un instrument, le Conservatoire vous propose **un cursus adapté à votre profil**.



**J'ai obtenu mon diplôme de fin de cycle**  
**JE VEUX POURSUIVRE UN APPRENTISSAGE**

● **J'ai obtenu mon Cycle 1 complet (formation musicale + instrument)**

Je peux poursuivre vers un parcours d'études diplômant en cycle 2, avec 45 minutes d'instrument, 1h de formation musicale + une pratique collective, auquel je peux rajouter la pratique d'un second instrument - 30 minutes, en fonction des places disponibles et sur avis de l'équipe pédagogique.

● **J'ai obtenu mon Cycle 1 complet et je veux poursuivre un Parcours programme non diplômant.**

(selon les places disponibles pour tous les instruments enseignés au Conservatoire.)

J'ai le choix en fonction de mon niveau, entre :

> Le parcours culture et langages : formation musicale (1h) + instrument (30 minutes)

> Le parcours technique : instrument (30 minutes) + pratique collective

> Le parcours approfondissement : instrument (1h) pour les plus avancés + pratique collective

Ces parcours sont limités entre 1 à 3 ans et soumis à la rédaction d'un contrat pédagogique.

● **J'ai obtenu un Cycle 2 complet (formation musicale + instrument)**

> Je peux poursuivre ma pratique artistique avec le parcours perfectionnement (parcours continué) proposé par le Conservatoire – non diplômant, sous réserve d'une audition et attestation de niveau. durée : 1 heure d'instrument + pratique collective.

Ces parcours sont limités entre 1 à 3 ans et soumis à contrat pédagogique.

> Je peux poursuivre en cycle 3 diplômant :

- Au Conservatoire de musique Pays d'Apt Luberon et obtenir un Certificat d'Etudes Musicales (CEM).

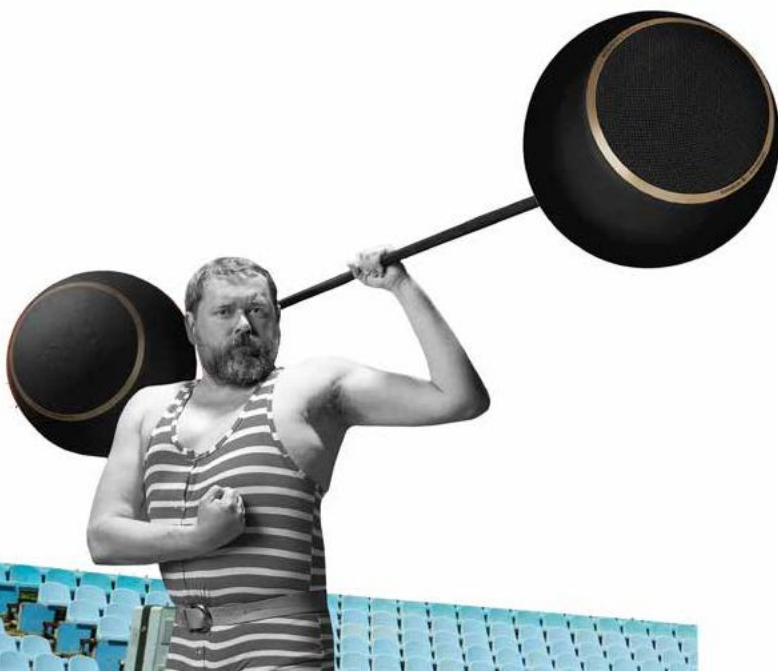
- Ou dans un Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR).

## ● Le Conservatoire adapte mon parcours à mes besoins Un Conservatoire inclusif et solidaire

L'objectif et le souhait de l'établissement sont de développer et d'améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques.

Pour permettre cet accueil dans les meilleures conditions possibles dès le début du parcours de l'élève, nous vous proposons, si vous ou votre enfant avez des besoins particuliers, de vous rapprocher du **Coordinateur pour les élèves à besoins spécifiques**. Il pourra construire avec vous d'éventuels aménagements nécessaires au bon déroulement des activités dans notre établissement et précisément un « **parcours plus** », soumis à contrat pédagogique.

Je prends rendez-vous avec l'enseignant coordinateur du Conservatoire :  
Marc BELLION – 04.90.75.36.01 - marc.bellion@paysapt-luberon.fr



L'investissement des parents est important dans l'accompagnement de leur enfant. S'intéresser à ce qu'il se passe au Conservatoire est bon pour sa motivation.

Le plaisir et l'épanouissement personnel sont indispensables. La pratique doit être régulière pour progresser, d'où la nécessité de disposer d'un instrument à la maison (achat ou location).

La participation aux concerts, stages, auditions ou spectacles organisés par notre établissement est essentielle pour la culture musicale. Ces événements sont gratuits pour tous les élèves inscrits.

Ecouter de la musique à la maison ou ailleurs est aussi très important.

*Vous pouvez accompagner votre enfant jusqu'à ses 8 ans au sein de l'établissement, à l'exception des enfants à besoins spécifiques. La discussion avec un enseignant se fait uniquement sur rendez-vous.*



### ● Parcours électro

Le Conservatoire propose depuis un an un parcours inédit qui s'ouvre à de nouvelles disciplines et esthétiques, dispensé par des experts en outils numériques.

Ce parcours à la carte se compose avec :

- > Des ateliers de Musiques Assistées par Ordinateur (MAO) ;
- > Des ateliers électro : ouverts à tous les instrumentistes, afin de découvrir ou se perfectionner aux différentes techniques liées à cette esthétique musicale, à la création et à la composition.
- > Des ateliers de « pratiques DJ »
- > Des mix-conférences.

### ● Mon enseignant maintient le lien avec moi au-delà du cours en présentiel

Le Conservatoire propose une application spécifique développée en interne : LACMA. Son objectif est de garder le lien entre professeur et élève au-delà du temps de cours, d'apporter un soutien à l'élève dans son apprentissage de la musique, de susciter sa curiosité et d'alimenter la vie de classe.



### ● Les classes connectée ou i-classes

Via LACMA, certaines classes instrumentales proposent à leurs élèves d'accéder à une multitude de ressources éducatives pour les aider à progresser et compléter leur formation de musicien.

### ● Les instruments de l'orchestre

#### > Les cordes

Violon  
Alto  
Contrebasse  
Violoncelle

#### > Les bois

Flûte à bec  
Flûte traversière  
Clarinette  
Saxophone

**Nouveau ! Hautbois**

#### > Les cuivres

Trompette/euphonium  
Trombone

#### > Les percussions classiques

**Nouveau ! Chant lyrique**

### ● Les instruments polyphoniques

Guitare classique  
Piano  
Piano jazz/chanson  
Orgue (à tuyeau, Hammond)  
Clavecin  
Harmonium  
Claviers médiévaux

### ● Les instruments de musiques actuelles amplifiées

Guitare électrique - moderne  
Basse  
Batterie  
Clavier  
Percussions - Djembé  
Chant musiques actuelles  
Musique assistée par Ordinateur (MAO) – instruments numériques, Djing



## Les DISCIPLINES COLLECTIVES ET ATELIERS proposés au Conservatoire

La participation d'un élève à une pratique collective dépend de son niveau à l'instrument et sera proposée par son enseignant.

### ● Instruments de l'orchestre et polyphoniques

- > Orchestre Junior
- > Orchestre de guitares
- > Clavieroscope (ensemble de claviers)
- > Ateliers de musique de chambre
- > Orchestre symphonique
- > Ensembles de saxophones, de cuivres, de flûtes traversières...
- > Ensemble de musiques anciennes (ouverts à tous les instruments)
- > Nouveau ! Ensemble de pianos : 4, 6, 8 mains

### ● Musiques actuelles

- > Groupe de musiques actuelles
- > Atelier Djembé – percussions
- > Ateliers de musiques urbaines et électro
- > Ateliers de MAO
- > Ateliers djing

Parcours  
électro

### ● Musiques du monde et traditionnelles

- > Atelier vocal et/ou instrumental des musiques de la Méditerranée et des Balkans (à partir du lycée et adulte)
- > Atelier vocal intergénérationnel Polyphonies et monodies bulgares & grecques - 2h / semaine

### ● Ateliers chants

- > Chorale adulte

### ● Ateliers arrangement / composition



## ZOOM SUR : L'ensemble de saxophones

L'ensemble des saxophonistes adultes participe à l'accompagnement des pratiques en amateur sur le territoire. Il travaille en réseau avec les Conservatoires et écoles de musique de Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue et Sorgues depuis dix ans et regroupe un total de 35 saxophonistes qui se produisent régulièrement.



## C'EST NOUVEAU !

Nouvelles disciplines pour la rentrée 2026/2027

### > Ensemble de pianos : 4, 6, 8 mains

Le piano à plusieurs mains - 4, 6, voire 8 mains,- transforme un instrument souvent perçu comme solitaire en une véritable aventure collective. En effet, cette année, le Conservatoire de musique propose un atelier de pratique collective aux élèves de la classe de piano. Cet ensemble permet de travailler l'écoute, le rythme et la cohésion, tout en partageant des moments forts en émotions et en rencontres musicales. Ici, on s'écoute, on se coordonne, on se croise et on crée une cascade de notes ensemble. Aussi, si vous êtes élève pianiste et que vous soyez petit ou grand, débutant ou confirmé, venez prêter vos mains pour une expérience symphonique et joyeuse. Plus on est nombreux, plus on joue ! (une organisation sera proposée en début d'année scolaire)

- > Pour les élèves pianistes en 1<sup>er</sup> cycle : 45 minutes/semaine
- > Pour les élèves pianistes en 2<sup>nd</sup> cycle : 1h/semaine

### > Chorale intergénérationnelle de chants traditionnels du monde

Le répertoire est avant tout le travail des chants traditionnels et englobera divers pays et langues.

Seront principalement travaillés les chants occitans, provençaux, bulgares, géorgiens, grecs, MAIS pas que... L'atelier abordera aussi bien le chant monodique que les polyphonies, avec une attention particulière portée au rythme, au timbre et à l'interprétation.

Ouvert à tous les âges et sans prérequis particulier.  
2h/semaine

### > Hautbois

« Le cours de hautbois est axé dès le niveau CE1 à l'émission du son qui doit être à la fois sonore tout en restant rond et chaud. Apprivoiser l'anche double est le premier objectif de l'hautboïste. Une fois ce travail acquis, nous aurons à cœur de travailler sur l'interprétation des grandes pièces du répertoire en axant les apprentissages sur les ressentis musicaux des élèves. Le but étant que chacun puisse exprimer sa fibre artistique de manière libre et autonome.»

### > Chant lyrique

Détails des cours disponibles en début d'année scolaire

## ➤ LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### ● Comment s'inscrire ?

> **NOUVEL ÉLÈVE** : les demandes de pré-inscription pour 2026/2027 ont lieu du lundi 8 juin au vendredi 3 juillet 2026 – sous réserve des places disponibles.

> **ANCIEN ÉLÈVE** : les demandes de réinscription pour 2026/2027 ont lieu du lundi 8 juin au jeudi 26 juin 2026.

Soit :

- Depuis le site internet du Conservatoire (via le logiciel IMuse) – [conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr](http://conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr)
  - Depuis le facebook du Conservatoire (via le logiciel Imuse)
- Votre demande de pré-inscription ne vaut pas inscription définitive. Le service administratif du Conservatoire vous contactera début septembre, afin de vous informer si une place est disponible.

### ● Tarifs et facturation

> Les tarifs sont proposés en fonction de votre Quotient Familial et de votre lieu d'habitation : CCPAL ou hors CCPAL.

Ils sont à votre disposition :

- > A l'accueil du Conservatoire ;
- > Sur le site internet du Conservatoire : [conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr](http://conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr)
- > La facturation est au trimestre.
- > Location d'instruments : voir partie La Foire aux Questions.

### ● Comment nous retrouver en ligne ?

Retrouvez tous les renseignements pratiques pour la réinscription et la pré-inscription pour la rentrée 2026/2027 et le Conservatoire sur les réseaux sociaux en scannant le QR Code.



### ● Règlement intérieur de fonctionnement du Conservatoire

A retrouver sur le site internet du Conservatoire [conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr](http://conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr)  
Ou flashez :



### ● Horaires

L'équipe administrative vous accueille, en dehors des vacances scolaires :

- > les Lundis, mardis, jeudis, vendredis de 13h30 à 19h30
- > les mercredis de 9h à 19h30

### ● Par téléphone au 04.90.75.36.01

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

### ● Date de rentrée 2026/2027 : le lundi 14 septembre 2026

### ● Contact

Conservatoire de musique Pays d'Apt Luberon  
208-240, Avenue Philippe de Girard  
84400 APT

☎ 04.90.75.36.01

✉ [conservatoire@paysapt-luberon.fr](mailto:conservatoire@paysapt-luberon.fr)

### ● Comment venir ?

avec Mobily pour le secteur d'Apt  
Ligne A (violette) – Arrêt Conservatoire



### À quel âge peut-on débiter les cours ?

Les 1<sup>ers</sup> cours sont proposés dès la petite section de maternelle et jusqu'en CP pour le cycle « initiation ». Le 1<sup>er</sup> cycle du parcours diplômant débute pour les élèves de CE1. Les cours pour adultes débutants ou confirmés sont aussi proposés. Toutefois, les demandes de cours pour des élèves mineurs en cycle diplômant sont prioritaires.

### Quand ont lieu les cours ?

Les horaires et les jours de cours individuels seront communiqués aux élèves par les professeurs une fois que le cours collectif de formation musicale aura été attribué. A cela, peuvent s'ajouter des cours de pratiques collectives. La rentrée au Conservatoire a lieu généralement un lundi à la mi-septembre, pour 2026/2027, ce sera le lundi 14 septembre 2026.

### Qu'est-ce que la Formation Musicale ?

La Formation Musicale ou FM consiste à explorer les fondamentaux de la musique (autres que la maîtrise instrumentale) tels que : sensorialité, motricité, mémorisation, improvisation, notation, analyse, pratiques collectives vocales et instrumentales... Elle est obligatoire pour tout parcours d'études diplômant. Dès que le niveau d'apprentissage le permet, une pratique instrumentale d'ensemble obligatoire complète le cursus. Dans le cadre d'un parcours diplômant, il y a obligation de valider la FM pour obtenir un cycle.

### Je veux suivre uniquement l'apprentissage d'un instrument, est-ce possible ?

C'est possible uniquement pour les personnes en situation de handicap ou à besoins spécifiques, après avoir pris contact avec le Conservatoire et son référent handicap au 04.90.75.36.01 ou pour les adultes étant artistes professionnels.

### Combien ça coûte ?

Les tarifs dépendent de votre lieu d'habitation ainsi que de votre Quotient Familial (QF). Afin de bénéficier d'un tarif au QF, il vous faut résider au sein de la CCPAL et ainsi nous fournir votre attestation si et seulement si le montant de votre QF est <501€ pour les adultes et <801€ pour les mineurs. La grille des tarifs est disponible sur notre site internet ou à l'accueil du Conservatoire. Votre facture vous est transmise par Email à l'adresse du 1er responsable qui est donc le référent « payeur ». Le montant de la cotisation est annuel, mais payable uniquement au trimestre (octobre, janvier, avril).

### Avant de confirmer mon inscription, ai-je droit à des cours d'essai ?

Chaque nouvel élève a droit à 2 cours d'essai non facturables à l'inscription, pour toute nouvelle pratique musicale choisie. Si toutefois la pratique ne convenait pas à l'élève, celui-ci devra impérativement en avvertir par écrit l'administration du Conservatoire, afin d'interrompre la facturation et ne pas être redevable de la facture du trimestre en cours.

### Après mon inscription définitive, si je veux interrompre les cours quelle est la démarche à suivre ?

Vous devez en informer obligatoirement le service administratif par email à [conservatoire@paysapt-luberon.fr](mailto:conservatoire@paysapt-luberon.fr), ceci afin d'interrompre la facturation. Toutefois, si vous avez bénéficié d'au moins 1 cours durant le trimestre de facturation, tout trimestre commencé étant dû, seule la facturation du trimestre suivant sera interrompue après nous en avoir informé par écrit.

### Si je suis absent pour un cours, que dois-je faire ?

Vous devez impérativement avvertir le service administratif du Conservatoire par email à [conservatoire@paysapt-luberon.fr](mailto:conservatoire@paysapt-luberon.fr) ou par téléphone au 04 90 75 36 01 ; ET le professeur concerné pour un cours individuel.

### En cas d'absence prolongée d'un professeur, est-ce que le montant de ma facture est modifié ?

Le montant de la cotisation est annuel, mais payable uniquement au trimestre (octobre, janvier, avril). Il n'est donc pas possible d'émettre une facture au prorata du nombre de cours suivi. L'annulation de facturation est décidée à titre exceptionnel sur décision administrative de la CCPAL. Dans le cas d'une absence prolongée d'un professeur (plus de 30 jours), le conservatoire met tout en œuvre afin de le remplacer.

### Puis-je bénéficier de la pratique d'un second instrument ?

Oui, si vous avez validé votre examen de fin de 1<sup>er</sup> cycle complet (instrument et FM) et que vous suivez un parcours diplômant en 2<sup>nd</sup> cycle; et sur avis du Conseil pédagogique.

### Après mon inscription, on me propose de créer mon espace personnel. À quoi ça sert ?

Votre espace personnel peut être consulté pour le suivi de l'élève, retrouver les jours et horaires de cours, modifier vos coordonnées, ... Par cet espace, vous pourrez trouver aussi votre facture trimestrielle, la régler, la télécharger, l'imprimer, ainsi que votre reçu après règlement. Si vous désirez vous réinscrire à la rentrée scolaire suivante, vous devrez le faire obligatoirement depuis votre espace personnel. Il est donc indispensable de procéder à sa création depuis l'adresse et de bien garder votre identifiant et vos codes d'accès.

### Est-ce que je peux louer un instrument auprès du Conservatoire ?

L'élève doit disposer obligatoirement d'un instrument à la maison. Avant d'acheter un instrument, il est préférable de vous adresser à l'enseignant référent de l'instrument. Il saura vous conseiller ou vous orienter pour l'achat (à neuf ou d'occasion) ou vers un professionnel pour de la location. Pour faciliter l'accès à l'apprentissage de la musique pour les élèves mineurs débutant en première année, le Conservatoire dispose d'un parc d'instruments en location : violon, contrebasse, flûte traversière, saxophone, clarinette, trompette, violoncelle. Ces instruments sont accessibles en fonction des disponibilités et selon des critères spécifiques d'attribution. Renseignez-vous, y compris pour les tarifs, au 04.90.75.36.01 ou à [conservatoire@paysapt-luberon.fr](mailto:conservatoire@paysapt-luberon.fr).



# CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

PAYS APT LUBERON

CREATION & MAQUETTE : CONSERVATOIRE DE MUSIQUE PAYS D'APT LUBERON - IMPRESSION : L'IMPRIMERIE APT

26  
27

## LIVRET D'ACCUEIL DE L'ÉLÈVE MUSICIEN



[conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr](http://conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr)

208-240, Avenue Philippe de Girard, 84400 Apt 04 69 75 30 01 [conservatoire@paysapt-luberon.fr](mailto:conservatoire@paysapt-luberon.fr)